



QUELS SONT LES RÔLES D'UNE BANDE RIVERAINE ?

Filtre anti-pollution Barrière contre les sédiments Écran solaire
Atout esthétique Rempart contre l'érosion Brise-vent naturel
Habitat pour la faune et la flore Et bien plus encore !

UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR PROTÉGER LES PLANS D'EAU !

Quelques définitions à savoir

La **bande riveraine** est le couvert végétal permanent qui caractérise la rive d'un plan d'eau. Elle est composée de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres.

La **rive** est la bande de terre qui borde un plan d'eau. Elle débute à partir de la ligne des hautes eaux et s'étend vers l'intérieur des terres, sur une profondeur **minimale** de 10 ou 15 mètres selon la pente du terrain et la hauteur du talus.

Note : Cette profondeur minimale de la rive est indiquée dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Toutefois, dans certaines municipalités, la rive peut être plus profonde. **Consultez votre municipalité pour connaître la réglementation en vigueur!**

La **ligne des hautes eaux** (LHE) est la ligne qui délimite le littoral et la rive d'un plan d'eau. Elle représente le passage d'une prédominance de plantes aquatiques (littoral) à une prédominance de plantes terrestres (rive).

Le **littoral** est la partie des lacs qui débute à partir de la ligne des hautes eaux et qui s'étend vers le centre du plan d'eau.